

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30/05/2017



Lieu : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort

Date : le 30/05/2017

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE

Mariam DICKO
Marie-Gaëlle FROELIGER
Estelle GO
Alexis JOCH
Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président

Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Isabelle DURAND-ZALESKI
Alix GARNIER (SECEVA)*

Jean-François LASSALLE
Jennifer REY (SECEVA)*
Caroline SALLES

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Premier bilan des inscriptions 2017-2018
2. Comptabilité / trésorerie
3. Organisation de la fête de fin d'année (17 juin 2017)
4. Travaux
5. Cavalerie
6. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Estelle, Marie-Gaëlle, Mariam, Sandrine) : Rien à signaler en dehors des points déjà à l'ordre du jour.

Référents **Communication** (Sandrine, Marie-Gaëlle, Estelle) : R.A.S.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : Les experts européens de l'A3EV (Association Européenne des Établissements d'Enseignement Vétérinaire) passent à l'École la semaine prochaine. Cette visite a accéléré les travaux de mise en conformité de la fumière pour un coût d'environ 20 k€ financé à 50% par la SHEVA. Le stockage de la paille devient aussi problématique. Elle était entreposée près de la fumière et devrait y retourner après le passage des experts, car il n'y a pas de place adéquate ailleurs. L'étable de l'ENVA sera elle déménagée d'ici trois ans du côté de la Forge.

Référent **Kavalog** (Ivan) : R.A.S.

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Isabelle a transmis par courrier les demandes de remboursement en cours. Une cavalière qui, à la suite d'une chute en avril, ne peut plus monter demande un remboursement du reste de son forfait. Un avoir équivalent à 2 mois de reprises est proposé. Une autre adhérente dont deux chèques avaient été volés lors du cambriolage de novembre 2016 et qui ne les a toujours pas remplacés, continue de monter contrairement à la décision prise au dernier CA. Or, elle a bien approuvé les Conditions Générales de Vente lors de son inscription par internet. Il est donc décidé de lui envoyer une lettre avec accusé de réception stipulant qu'elle ne sera plus autorisée à monter à partir du samedi 10 juin tant que les chèques ne seront pas remplacés. Enfin la dernière demande émane d'un cavalier ayant fait une chute à la SHEVA et qui ne peut plus monter. Sa demande d'avoir est accordée.

Référent **Tarifs** (Elsa) : R.A.S.

Référent **Licences** (Catherine B.) : R.A.S.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) : R.A.S.

Référent **Retraite** (Caroline) : R.A.S.

1. Premier bilan des inscriptions 2017-2018

Ivan a dressé un **bilan** provisoire des **inscriptions** au 9 mai 2017 : 352 forfaits ont été souscrits (correspondant à 342 adhérents) sur les 510 places théoriques disponibles en reprises (hors reprises compétition). Le **taux de remplissage** est très différent entre les **Chevaux** : 282 forfaits / 348 (soit **75%** de remplissage) et les **Poneys** : 70 forfaits / 162 (soit **39%** de remplissage). Le taux de réinscription global est de 61 % et il y a 35 nouveaux adhérents. Il est difficile de comparer avec les chiffres de l'année dernière pour le moment, car en 2016 le premier bilan avait été fait seulement début juillet.

Un **mail de rappel** sera envoyé aux **cavaliers Poneys** de cette année pour qu'ils se réinscrivent. Estelle se propose de rédiger ce mail et de le poster sur Facebook ; Cédric l'enverra à tous.

Pour les réinscriptions, il y a eu quelques difficultés avec AEXAE en raison de la mauvaise gestion des niveaux de cavaliers entre celui affiché pour 2017-2018 et le niveau actuel des cavaliers utilisé pour les heures de récupération et les stages de la fin de l'année. A part cela, les **réinscriptions** des anciens adhérents se sont bien passées.

Pour les nouveaux adhérents, Ivan signale qu'il a **mis à jour** sa **notice** pour aider la **prise d'inscriptions** au bureau. Il a également rédigé une **notice** d'une page sur le **fonctionnement de la SHEVA**, les conditions de remboursement, etc. à destination des nouveaux.

Il ne faut également pas oublier de prévoir une enveloppe au bureau pour **collecter** les **photos d'identité** des adhérents pour faire les cartes d'accès à l'École car beaucoup de personnes n'ont toujours pas déposé leur photo.

Une question est également posée sur les **forfaits trimestriels**. Le montant à régler pour le premier trimestre, soit le forfait équestre T1, la licence et la cotisation, est élevé (environ 600 €) et doit être réglé en une seule fois. La décision est prise de permettre le **règlement** de ce montant **en deux fois** avec un premier versement à l'inscription et un deuxième en juillet. Il faut donc calculer l'acompte et changer le paramètre *ad hoc* dans Kavalog.

2. Comptabilité / trésorerie

Le **chiffre d'affaires** au 28 mai 2017 est de 531 k€ HT pour l'année 2016-2017. Avec les inscriptions et réinscriptions, le CA pour 2017-2018 est à ce jour de 306 k€ HT.

Concernant la **trésorerie**, nous sommes globalement toujours un peu au-dessus du niveau de l'année dernière, même si les dépenses ont été un peu plus élevées ce dernier mois en raison de l'achat de Comtesse du Taillis (qui provient du même élevage que Bonus, Muscat, Julius, Lilas, etc.) qui est encore au travail chez son éleveur. Il n'y a pas d'autre achat de chevaux envisagé cette année, mais un certain nombre de **travaux** sont **prévus** : réfection de la toiture des boxes centraux, réfection de la fumière, changement du raccordement électrique du manège, etc. Anne rappelle que l'emprunt lié à l'achat du camion a été remboursé (1 500 €/mois), il reste comme **emprunts** la toiture du petit manège (800 €/mois) et la réfection du sol du manège (1 000 €/mois), donc la SHEVA a moins d'emprunts qu'avant et il est donc envisageable d'en contracter un nouveau en cas de besoin.

Cédric signale des anomalies sur la TVA des stages dans Kavalog. Ivan va voir avec AEXAE pour savoir s'il s'agit d'une erreur d'affichage ou d'une erreur de calcul.

3. Organisation de la fête de fin d'année (17 juin 2017)

La **fête de fin d'année** de la SHEVA aura lieu le **samedi 17 juin** : une après-midi de jeux à cheval et à pied (olympiades) est prévue, suivie d'une soirée festive. L'annonce a été faite sur Facebook, mais Lionel doit aussi envoyer l'information par mail.

Les **olympiades** se dérouleront de 14h à 17h30 au cours desquelles s'affronteront **6 équipes de 9 personnes** soient : 1 enseignant + 1 parent + 2 cavaliers Poneys + 5 cavaliers Chevaux, les cavaliers étant de niveaux équestres différents. Chaque équipe représentera un pays tiré au sort. Les équipes s'affronteront au cours de **6/7 jeux** différents, **à cheval et à pied** : actuellement retenus sont un relais de 40 mètres, un jeu spécial pour les enseignants (lancer de poids), un concours de mise en beauté, un jeu de bérêt, un 100 mètres vitesse (course en sac, course en engin), un jeu pour les cavaliers compétition (puissance en ligne droite), etc. Rachel va recruter des cavaliers Poneys et enrôler également des parents comme juges.

La **soirée** commencera à 19h30. Les tables et chaises de la mairie de Maisons-Alfort n'étant pas disponibles pour cause d'élections le lendemain, la SHEVA emprunte cette année le matériel de l'ENVA (au Grisby). La soirée commencera par la **remise des prix du challenge** pendant l'**apéritif**. Les animations prévues sont un **tournoi de beach-volley** et un **karaoké**.

Le **repas** est similaire à l'année dernière : un **barbecue** (viande commandée sur le même site que l'année dernière), ainsi que des salades, du fromage et des desserts. La société de gardiennage de l'École a été prévenue des livraisons.

Les **tarifs** de la soirée sont les suivants : 16 ans et plus : 22 € ; 10-15 ans : 15 € ; moins de 10 ans : 10 €. L'**inscription** se fait **en ligne** via Kavalog dans la rubrique Activités. Quelques problèmes ont cependant été signalés : il est théoriquement possible de choisir le nombre de personnes lorsqu'on s'inscrit à une activité, ce qui permet d'inscrire des accompagnants non-adhérents, mais cette fonction ne marche pas pour le moment ; il n'est pas possible pour un parent adhérent d'inscrire avec lui un accompagnant d'une tranche d'âge différent ; enfin, les adhérents ayant des dettes ne peuvent pas s'inscrire en ligne, en raison du blocage que nous mettons en place à dessein, mais ils peuvent le faire au bureau. Les nouveaux inscrits peuvent venir assister aux animations pendant la journée, mais la soirée est réservée aux adhérents.

L'année dernière, la participation à la soirée était de 120 adultes et 30 enfants.

4. Travaux

Coin cuisine : le matériel sera livré le 6 juin et les travaux effectués les 2/3 jours suivants pendant lesquels les toilettes de la SHEVA seront inaccessibles. Le coût est de 1 906 € pour la fourniture des matériaux plus 500 € de pose.

Modification du **branchement électrique** de la **carrière couverte** : le coût des travaux est estimé à environ 10 800 € HT. Catherine L. a interrogé 6 entreprises, mais seulement 2 devis ont été fournis à 7 000 € TTC, ce qui semble très bas, et 21 000 € TTC, ce qui semble très haut. Un troisième devis d'une nouvelle entreprise contactée via le bureau d'étude de l'ENVA est attendu. Ces travaux devront être faits entre le 6 juillet et le 20 août.

Toiture des boxes centraux : une difficulté vient du **matériau de couverture** envisagé. Le toit actuel est en tuiles (qui n'existent plus), matériau qui ne respecte pas les normes pour le pan au-dessus de Volver et Baltique, car la pente n'est pas assez forte pour couvrir cette partie en tuiles. Il faut mettre soit du zinc (matériau cher), soit du bac acier couleur rouge, mais ce matériau nécessite d'ajouter une isolation pour éviter une chaleur excessive dans les boxes. Le devis est de 8 200 € HT pour la **réfection des rives** et des **gouttières** sur l'ensemble du bâtiment et du **toit** au-dessus de Baltique et Volver). En option : **habillage** de la **laine de verre** posée latéralement : + 1 200 € ; pose d'un **filet anti-pigeons** : + 2 000 €. Les travaux avec l'ensemble des options sont approuvés à l'unanimité. Les travaux devraient durer une semaine, mais l'entreprise n'est disponible que la dernière semaine de juin. Un courrier sera envoyé à M. Anache pour le prévenir. La même entreprise de couverture procédera également au **nettoyage** de la toiture et des **chenaux** de la carrière couverte.

Les nombreux travaux qu'a engagés ou que doit engager la SHEVA (fumière, travaux d'électricité, toiture des boxes, etc.) s'élèvent à environ 50 k€. Au vu des taux d'emprunt actuels, il est décidé de demander un crédit à la consommation sur 5 ans pour répartir ces coûts sur plusieurs exercices.

5. Cavalerie

Comtesse a été achetée en décembre 2016 pour 7 600 € HT. Elle est pour le moment au travail et rejoindra la cavalerie le 8 juillet 2017. Au vue des départs à la retraite, il est nécessaire d'acheter 3 nouveaux poneys. Cédric va mettre une annonce sur la page Facebook de la SHEVA.

Quatre équidés sont partis ou partent à la **retraite** cette année : les ponettes Léa et Chloé et les chevaux Lutin et Kiowa. Seule Kiowa n'a pour le moment pas de famille d'accueil.

6. Questions diverses

Marie-Gaëlle demande à faire un point sur les suites données au **questionnaire Pony-club** de l'année dernière. La plupart des achats demandés (nouvelles chaises, matériel Pony) ont été effectués, mais les points portant sur le confort des parents (aménagement de la sellerie, de la tribune du petit manège), ainsi que la préparation des poneys, n'ont pas avancé. Il est décidé de mettre ces points **à l'ordre du jour** du prochain CA, **début juillet**, et de proposer à Rachel Moore, notre correspondante Pony-club d'y assister.

Une adhérente a envoyé un courrier demandant à mettre son **cheval en pension** à la SHEVA, s'engageant à le retirer lorsque le cavalier auquel cela a été accordé aura acheté son cheval. Cette demande est refusée à l'unanimité, car le principe général reste de ne pas prendre de chevaux en pension, le cas précédent étant une exception.

La **date du dernier CA** de l'année, début juillet, reste à fixer. La dernière reprise a lieu le mercredi 5 juillet au soir. Elsa va lancer un Doodle pour choisir une date parmi les 6, 7, 10, 11, et 12 juillet à 19h30.

Prochain CA SHEVA : début juillet 2017 (à déterminer)

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON